Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 9 octobre 2026

LIVRE BLANC DE L'ATTRACTIVITE DE LA MANCHE

Karine DUVAL
Présidente du groupe
Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 2
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Si la dénomination même « Livre blanc » a suscité le débat… manque d'attractivité d'un titre qui ne laisse pas que des bons souvenirs ici… Pour nous, là n'est pas l'essentiel.

D'abord, nous pouvons partager le constat. La Manche va être confrontée à un véritable défi démographique. Nous allons avoir besoin d'actifs. Nous avons des entreprises qui recrutent, des projets industriels importants et des emplois qui vont se développer. Donc oui, nous devons nous poser la question de notre attractivité.

Pourtant, une autre question s'impose : sommes-nous, aujourd'hui, suffisamment attentifs à la capacité de nos habitants à continuer à habiter notre département ? Nous pensons que le regard porté par cette démarche est déjà en partie dépassé par l'évolution de la situation. Attractive, la Manche l'est : Notre département est

régulièrement cité comme un exemple en matière de qualité de vie, de développement économique et d'équilibre territorial.

Derrière le mot « attractivité », il y a, pour nous, une réalité beaucoup plus concrète : le logement, la santé, les mobilités, les services publics, l'école, les commerces, la qualité de vie. Et nous voyons qu'il y a de vraies contradictions.

Nous voulons attirer des actifs. Mais aujourd'hui, certains employeurs ont déjà des difficultés à recruter parce que les personnes qu'ils souhaitent faire venir ne trouvent pas de logement. Un technicien, une infirmière, un jeune ménage, un étudiant peuvent avoir un emploi ici et ne pas réussir à trouver un logement à un prix accessible. C'est une réalité plus forte encore sur le littoral et même sur le Cotentin avec, déjà, une vraie tension sur le logement.

Par ailleurs, La Manche attire des personnes qui viennent y vivre, notamment au moment de la retraite. C'est évidemment une richesse pour notre département. Mais cette attractivité résidentielle peut aussi accentuer la pression sur le marché immobilier et rendre plus difficile l'accès au logement pour ceux qui veulent vivre ici à l'année.

Nous devons donc être attentifs à l'équilibre entre les différents usages du logement et à la capacité de nos habitants, notamment les plus jeunes, à rester dans leur territoire.

La réalité du dérèglement climatique, j'en parlais au début de cette séance, en particulier le retrait du trait de côte va conduire des habitants à devoir, demain, déplacer leur lieu de vie. Cela signifie que nous allons devoir accompagner des habitants qui ne choisissent pas

de partir, mais qui devront peut-être partir. C'est une question nouvelle pour notre politique d'aménagement. Elle nous oblige à réfléchir à l'attractivité autrement.

Parce qu'un territoire peut être très attractif et, en même temps, devenir difficile à habiter pour une partie de ceux qui y vivent.

C'est pour cela que je parlerais volontiers, à côté du choc d'attractivité, **d'un choc d'habitabilité**. L'habitabilité, c'est de savoir :

- Est-ce que je peux continuer à vivre ici ?
- Est-ce que je peux me loger ?
- Est-ce que je peux me soigner ?
- Est-ce que je peux travailler ?
- Est-ce que je peux me déplacer ?
- Est-ce que mes enfants peuvent être accueillis ?
- Est-ce que je peux vieillir ici ?
- Et surtout : est-ce que je peux construire mon avenir ici ?

Il est alors essentiel que les habitants soient plus associés à cette réflexion, à cette démarche qui doit donner du sens à l'attractivité de notre Département.

La rédaction de ce livre blanc semble avoir mobilisé beaucoup d'acteurs, et c'est une bonne chose. Mais je me demande si nous ne devons pas aller un peu plus loin. Nous avons beaucoup de données sur les habitants. Nous avons peut-être besoin maintenant de davantage de paroles d'habitants.

Nous sommes convaincus que, derrière les spécificités de chaque territoire, nous retrouverons des besoins fondamentaux qui peuvent nous rassembler :

- Le logement.
- La santé.
- Les services.
- Les mobilités.
- L'emploi.
- L'éducation.
- La qualité de notre environnement.

Les Assises du 26 novembre pourraient être non seulement le moment où l'on présente un Livre blanc, mais aussi le début d'une démarche qui donne réellement une place à la parole des Manchois. Et au-delà, le début d'une démarche où l'on traite de choc d'habitabilité.

Pour résumer notre pensée, nous regrettons que nous n'allions pas plus loin qu'une démarche traditionnelle « d'attractivité », changer la question que nous traitons depuis plus de dix ans : comment attirer dans la Manche. Aujourd'hui, il est urgent de construire une réponse à la question de savoir comment faire pour que ceux qui vivent ici aujourd'hui puissent y rester, et que ceux qui souhaitent nous rejoindre puissent réellement y habiter ?

C'est, nous semble-t-il, toute la différence entre une politique d'attractivité et une politique d'habitabilité.

Et nous croyons que c’est à partir de cette réalité vécue dans nos territoires que nous pourrons construire la Manche de demain. C'est à cette condition que l'attractivité pourra être durablement acceptée, partagée et vécue comme une chance par les Manchois.